



Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs les membres de la FPMA, chers collègues,

Nous adressons nos remerciements aux services du rectorat qui ont mis à notre disposition tous les documents issus du travail qu'ils ont réalisé pour préparer le mouvement intra-académique 2017. Nous avons beaucoup apprécié l'explicitation transparente et précise des étapes du processus d'affectation et les modifications qui ont été apportées au fur et à mesure des recherches effectuées en collaboration avec les uns et les autres. Nous sommes donc favorables à la pérennisation de ce mode de fonctionnement pour les mouvements à venir.

Le nombre de candidats obtenant satisfaction dans le projet préparatoire est stable par rapport à l'an dernier ; or, parallèlement, on constate que le nombre de postes vacants à l'issue du mouvement a plus que doublé. La situation est désormais alarmante : près de 170 postes restent sans enseignant titulaire. La crise touche la plupart des disciplines : la désaffection se poursuit inexorablement en technologie, se manifeste de manière soudaine et aiguë en sciences physiques et chimiques et en économie-gestion ; on manque toujours davantage de professeurs de mathématiques et de lettres. Le vivier de professeurs remplaçants se tarit dangereusement dans plusieurs disciplines comme les mathématiques, ce qui laisse craindre que de nombreuses classes soient privées de certains enseignements au cours de l'année prochaine. L'Isère et la Haute-Savoie souffrent d'une pénurie réelle d'enseignants ; c'est en Haute-Savoie que les postes demeurent vacants dans le plus grand nombre de disciplines. Le coût de la vie est une explication évidente du manque d'attrait du département auprès des professeurs et de la fonction publique en générale ; la prime de vie chère, évoquée depuis des années et jamais instaurée malgré le coût élevé du logement, est une solution qu'il devient nécessaire de mettre en oeuvre.

Malheureusement, elle ne semble pas plus à l'ordre du jour que les autres actions fortes et indispensables qui permettraient de recruter des professeurs de qualité en nombre suffisant pour répondre aux enjeux démographiques. Ainsi, loin de faire l'objet d'améliorations efficaces, les conditions de travail continuent de se détériorer.

Tout d'abord, le SNALC estime que la réforme de l'évolution des carrières via le PPCR n'est pas une réponse suffisante et adaptée aux difficultés de recrutement des personnels enseignants ; cette réforme, faite à minima, ne saurait non plus compenser la perte de pouvoir d'achat observée depuis plusieurs années.

Ensuite, l'entrée dans le métier est toujours aussi difficile pour les jeunes professeurs. Le sénat a alerté en décembre dernier sur l'augmentation croissante des démissions de professeurs, et tout particulièrement de professeurs stagiaires, que l'on persiste à accabler de tâches lourdes et inutiles sans faire preuve de bienveillance à leur égard. En effet, ils doivent faire face à une charge de travail considérable du fait de leur double statut d'étudiant et d'enseignant, à laquelle s'est ajoutée cette année la mise en place laborieuse de la réforme du collège. Ce rythme de travail infernal, qui ne permet pas de mener à bien correctement chaque tâche, peut nuire à l'obtention du master, du concours, ou de la titularisation, mais il a aussi des conséquences sur la motivation des stagiaires ainsi que sur leur santé. L'entrée dans le métier est décourageante, épuisante et s'apparente à un véritable chemin de croix pour des enseignants novices qui ne demandent qu'à bien faire, mais qui ont besoin de temps pour effectuer un véritable retour sur leur pratique. C'est ainsi par exemple que dans l'académie de Grenoble, sur six stagiaires inscrits cette année en DU d'allemand, trois ont démissionné, un est en disponibilité et un a été ajourné. Comme tous les ans depuis la mise en place de la formation à l'ESPE, un mouvement de contestation s'est organisé au sein de plusieurs

ESPE, dont celle de Grenoble, pour demander un rythme plus adapté, des UE plus pertinentes et utiles (l'UE projet et partenariat en particulier est vide de tout sens), et un cadrage national de la formation. Le SNALC regrette l'absence d'écoute de l'ESPE face à ces revendications récurrentes depuis trois ans, et appelle le Rectorat à entendre les inquiétudes légitimes des stagiaires et à y répondre.

Enfin, les dernières réformes, conduites sans l'adhésion de la très grande majorité des professeurs, ont entraîné une perte de sens du métier d'enseignant, et sont ainsi une cause essentielle de la crise des recrutements et des démissions. En plus d'être un échec patent, elles sont une des sources de la souffrance au travail que l'on constate de manière de plus en plus aiguë. S'il est aujourd'hui question de revenir sur certains aspects délétères de ces réformes, il semble que ce soit en échange de davantage d'autonomie des établissements, et donc au prix de l'égalité territoriale.

Le SNALC s'efforce quant à lui d'apporter des solutions aux collègues qui subissent la dégradation d'un métier qu'ils exercent avec engagement : propositions de programmes de la maternelle à l'université, assistance des collègues en souffrance, défense d'amendements au CTM pour améliorer les conditions de travail sont la base de son action auprès des collègues.

Nous vous remercions.

Pour le SNALC, les commissaires paritaires titulaires

Toufiké HENNI-CHEBRA

Anne MUGNIER